



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Élection syndicale TPE 2024

Kit de communication - Publications réseaux sociaux

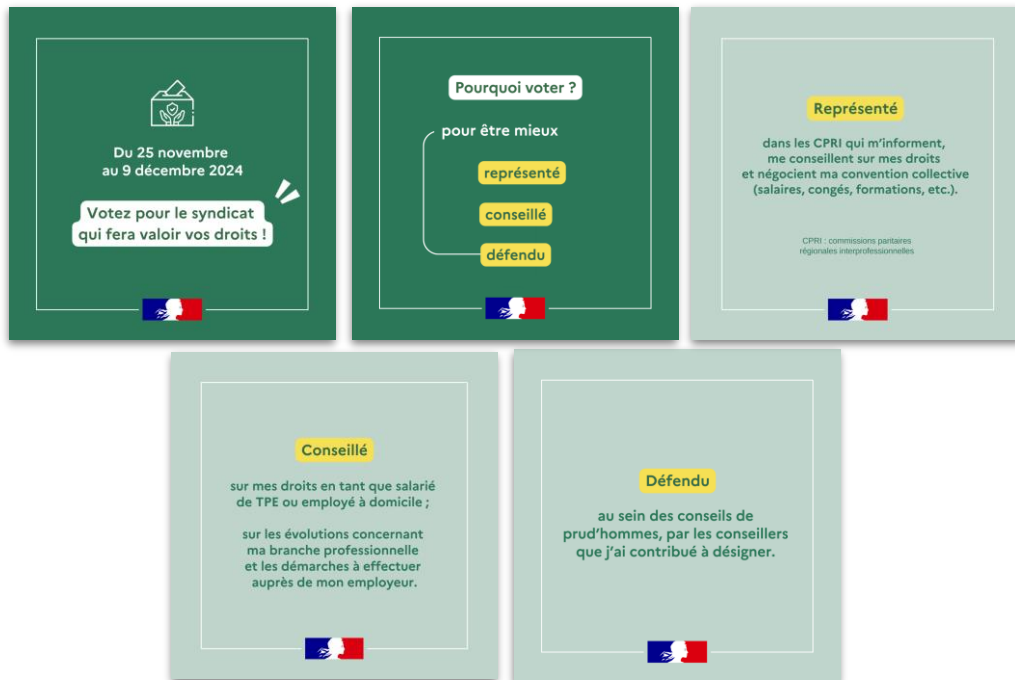
Carrousel pédagogique - Comment voter ?



Description :

Salarié d'une très petite entreprise ou employé à domicile ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024, votez pour le syndicat qui fera valoir vos droits sur election-tpe.travail.gouv.fr

Carrousel pédagogique - Pourquoi voter ?



Description :

Salarié ou apprenti d'une très petite entreprise, ou employé à domicile ? Votez pour ceux qui vous représenteront, vous conseilleront et vous défendront dans votre vie professionnelle sur election-tpe.travail.gouv.fr

Carrousel pédagogique - Calendrier



**Salariés d'une très petite entreprise
ou employés à domicile**

**du 25 novembre
au 9 décembre 2024**

votez pour le syndicat
qui fera valoir vos droits !

Dès le 2 septembre 2024

J'accède à mon espace sur
election-tpe.travail.gouv.fr

et je vérifie mes
informations personnelles
avant le 27 septembre.

En novembre 2024

Je reçois par courrier
mon identifiant et mon
code confidentiel ainsi
que mon matériel de vote.

Si je n'ai rien reçu,
je consulte la rubrique
« Aide » sur le site
ou je contacte le 09 70 82 15 70.*

* plus d'informations sur l'assistance
téléphonique : election-tpe.travail.gouv.fr

Jusqu'au 9 décembre

Je vote en ligne sur le site
election-tpe-vote.travail.gouv.fr

ou

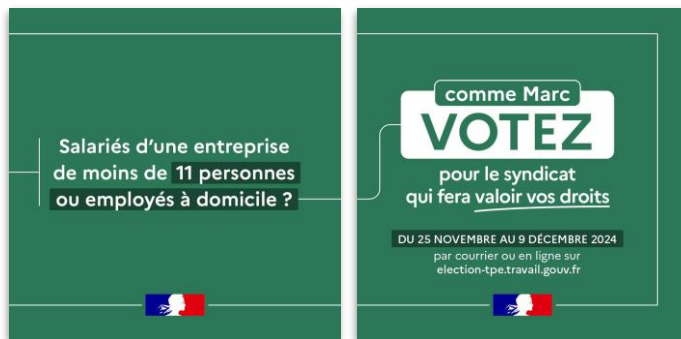
par courrier grâce au bulletin
et à l'enveloppe préaffranchie.

**C'est simple,
rapide et confidentiel !**

Description :

Sur election-tpe.travail.gouv.fr
voter c'est simple, rapide et
confidentiel. Suivez le guide !

Carrousel sectoriel - Automobile et transport routier



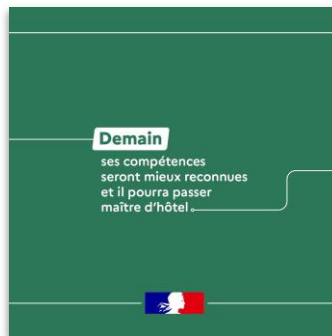
Descriptions :

Vous êtes salarié d'une très petite entreprise de service automobile ou de transport routier ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024 votez pour le syndicat qui fera valoir vos droits sur election-tpe.travail.gouv.fr

OU

Salarié d'une entreprise de transport de moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre, votez pour le syndicat qui vous représentera sur election-tpe.travail.gouv.fr

Carrousel sectoriel - Hôtellerie-café-restauration



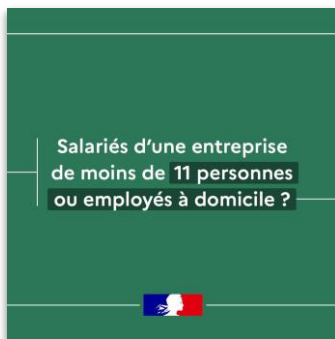
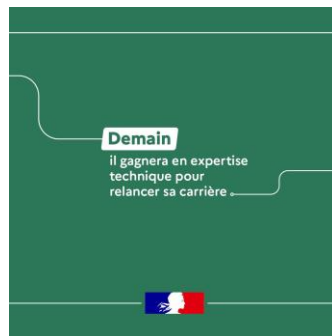
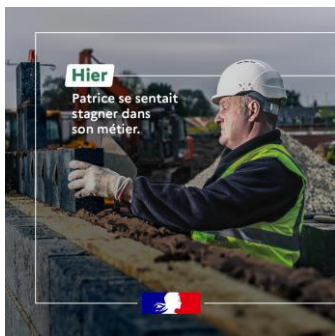
Descriptions :

Vous travaillez dans le secteur de l'hôtellerie-café-restauration pour une structure de moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024, votez pour le syndicat qui fera valoir vos droits sur election-tpe.travail.gouv.fr

OU

Salarié ou apprenti d'une entreprise de moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre, votez pour le syndicat qui vous représentera sur election-tpe.travail.gouv.fr

Carrousel sectoriel - BTP



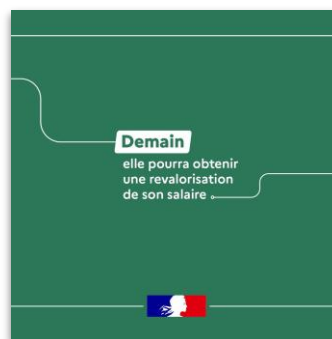
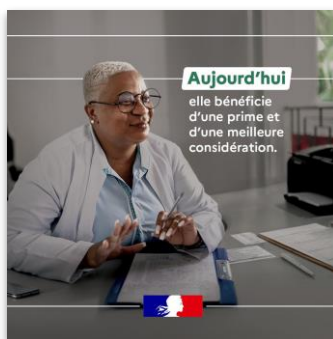
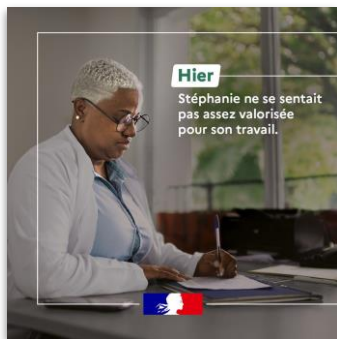
Descriptions :

Vous travaillez pour une entreprise de moins de 11 personnes dans le secteur du BTP ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024 votez pour le syndicat qui fera valoir vos droits sur election-tpe.travail.gouv.fr

OU

Salarié ou apprenti d'une entreprise du BTP de moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre, votez pour le syndicat qui vous représentera sur election-tpe.travail.gouv.fr

Carrousel sectoriel - Sanitaire et social



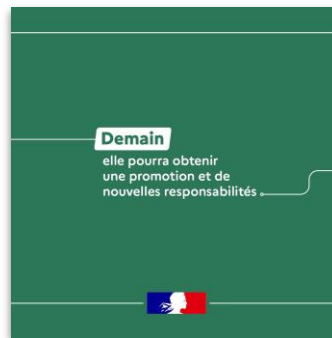
Descriptions :

Vous travaillez pour une entreprise du sanitaire et social de moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024 votez pour le syndicat qui fera valoir vos droits sur election-tpe.travail.gouv.fr

OU

Salarié d'une structure du sanitaire et social de moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre votez pour le syndicat qui vous représentera sur election-tpe.travail.gouv.fr

Carrousel sectoriel - Commerce de détail



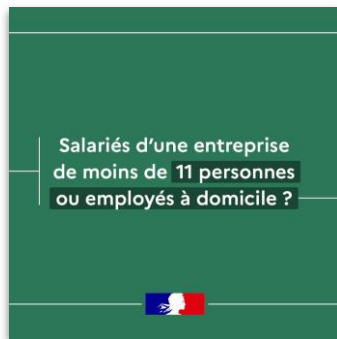
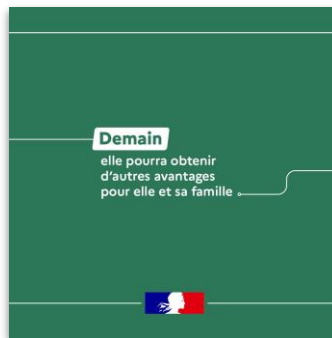
Descriptions :

Vous travaillez pour un commerce qui emploie moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024 votez pour le syndicat qui fera valoir vos droits sur election-tpe.travail.gouv.fr

OU

Salarié ou apprenti d'un commerce qui emploie moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre, votez pour le syndicat qui vous représentera sur election-tpe.travail.gouv.fr

Carrousel sectoriel - Employés à domicile



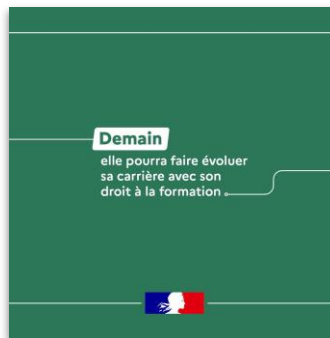
Descriptions :

Vous êtes employé à domicile ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024 votez pour le syndicat qui fera valoir vos droits sur election-tpe.travail.gouv.fr

OU

Vous êtes employé à domicile ? Du 25 novembre au 9 décembre, votez pour le syndicat qui vous représentera, vous conseillera et vous défendra sur election-tpe.travail.gouv.fr

Carrousel sectoriel - Salariés de bureau



Descriptions :

Vous êtes apprenti ou salarié d'une entreprise de moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre 2024 votez pour le syndicat qui fera valoir vos droits sur election-tpe.travail.gouv.fr

OU

Salarié ou apprenti d'une entreprise de moins de 11 personnes ? Du 25 novembre au 9 décembre, votez pour le syndicat qui vous représentera sur election-tpe.travail.gouv.fr